

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : REGLEMENT DES FRAIS SCOLAIRES – COLLEGE PO MALHERBE CHATEAUBOURG

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le collège Pierre Olivier Malherbe à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du collège Pierre Olivier Malherbe.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR91ZZZ479686

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : **COLLEGE PIERRE OLIVIER MALHERBE**
Adresse : **Avenue des Genêts**
Code postal : **35220**
Ville : **CHATEAUBOURG**
Pays : **FRANCE**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE
(IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE
DE LA BANQUE (BIC)

BANQUE

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :
Le LL / LL / 20LL

Signature :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN / BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le collège Pierre Olivier Malherbe. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le collège Pierre Olivier Malherbe.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-1-7 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés.

Elève(s) concerné(s) :